



RCS : MONT DE MARSAN

Code greffe : 4002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 00294

Numéro SIREN : 422 274 308

Nom ou dénomination : @ D.G.P.

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2016 sous le numéro de dépôt 1379

@ D.G.P.

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 euros
Siège social : BISCARROSSE (40600) – 75, impasse de Chalosse
422 274 308 R.C.S. MONT DE MARSAN

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 25 MARS 2016**

L'an deux mil seize
et le vendredi vingt-cinq mars, à neuf heures.

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale au siège de la société sur convocation de Monsieur Christian DURON, Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, agissant en son nom personnel et/ou comme mandataire.

Il résulte de celle-ci que tous les associés sont présents, et que l'assemblée générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Remplacement du commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Denys AUDOUARD, démissionnaire ;
- Remplacement du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Jean-Philippe TOURGIS ;
- Pouvoirs.

Il rappelle qu'à la lettre de convocation contenant l'ordre du jour ci-dessus reproduit étaient joints :

- **le rapport du Président,**
- **le projet de texte des résolutions.**

Suite à la démission du commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Denys AUDOUARD, le commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Jean-Philippe TOURGIS, est nommé en remplacement.

En conséquence, le Président propose que le cabinet SOGECA AUDIT, représenté par Monsieur Jean-Jacques BROUZENG, soit désigné par l'assemblée générale, commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur Jean-Philippe TOURGIS.

Après en avoir délibéré, les associés ont successivement mis aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Denys AUDOUARD de ses fonctions de Commissaire aux comptes titulaire et décide de nommer pour le remplacer, le commissaire aux comptes suppléant :

Monsieur Jean-Philippe TOURGIS
24 Boulevard Carnot
40100 DAX

pour une durée allant jusqu'à l'assemblée générale à tenir au cours de l'année 2017 et ayant à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017 :

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

L'assemblée générale prend acte de l'acceptation par le Commissaire aux comptes titulaire de ses fonctions.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, en conséquence de la résolution précédente, décide de nommer en remplacement du Commissaire aux comptes suppléant :

La société SOGECA AUDIT
représentée par Monsieur Jean-Jacques BROUZENG
62 avenue du 8 mai 1945
64100 BAYONNE

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

L'assemblée générale prend acte de l'acceptation par le Commissaire aux comptes suppléant de ses fonctions.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal, à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et de tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président.

Le Président

